

PROCES – VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF ET LE DIX HUIT DECEMBRE

A LA REQUETE DU :

Le **CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**, Société Anonyme au capital de 608 439 888 euros, inscrit au registre du commerce et des sociétés de PARIS, sous le numéro B 542 016 381 , dont le siège social est sis 6 avenue de Provence 75009 PARIS, agissant sur poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration, Monsieur Nicolas THERY ,et de son Directeur Général , Monsieur Daniel BAAL ,représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

LAQUELLE M'EXPOSE :

*Que dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière diligentée à l'encontre de la *, Société Civile Immobilière au Capital de 1000 euros immatriculée au R.C.S de BOBIGNY sous le numéro 525 389 268 et dont le siège social est sis 74 rue du Général de Gaulle à 93770 MONTFERMEIL, celle-ci n'a pas déféré dans le délai imparti de 8 jours à un commandement de payer valant saisie délivré par acte de mon Ministère en date du 4 décembre 2019.*

Que dans ces circonstances, elle a le plus grand intérêt à faire procéder à un procès-verbal de description du bien dont la SCI est propriétaire lequel est situé à GAGNY 93220, 30/32 avenue Henri Barbusse, le tout cadastré section BY numéro 98, lieudit 30 avenue Henri Barbusse pour une contenance de 3 ares et 48 centiares correspondant à un terrain sur lequel sont édifiés 11 boxes pour voitures automobiles et un réduit construit en dur côté gauche abritant un compteur d'eau et électricité.

Qu'elle me requiert d'avoir à me transporter sur place afin de dresser toutes constatations utiles.

C'EST POURQUOI, DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Maître Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND, Huissier de Justice associée, membre de la SELARL ORNELLA SARAGOUSSI-VENDRAND, près le Tribunal de Grande Instance de PARIS, y résidant 8 rue de Ventadour PARIS 1^{er}, soussignée :

Me suis transportée le 18 décembre 2019 à 9 heures 30,

Où, en présence de :
Monsieur Alexandre Bernardins Serrurier
Le commissaire de Police

J'ai procédé aux constatations suivantes :

Je note que l'ensemble des boxes sont équipés de portes à deux ouvrants, structure en lattes de bois dans un état ancien et abimé présentant des craquelures à tous les niveaux. La toiture de l'ensemble des boxes est en amiante ciment..

Je note que la toiture est dans un état sale.

Le tout est dans un état très ancien et usé.

Boxe 1

Je note, dans le premier box, que les murs sont constitués de briques. Le plafond est constitué de blocs de parpaings.

Dans ce premier box, je note la présence de sièges auto, de portières de voitures, de pare-brises, de nombreux éléments de voiture.

Boxe 2

Je constate qu'il est identique au précédent.

Je note la présence d'une moto et de nombreux équipements de voitures tels que pneus, équipements de pêche, bidons, pots de peinture.

Face au box, il y a une voiture qui porte la même plaque d'immatriculation que la moto entreposée, laissant supposer la présence d'un locataire.

Je rencontre une personne qui me déclare être Monsieur DEMAY Robert ,locataire du box numéro 2. Il déclare régler 290 euros par trimestre à un gérant, la société de gestion COGESTRA, 100 avenue Kléber à PARIS et 93 boulevard d'Aulnay à VILLEMOMBLE.

Boxe 3,

Je note la même structure, sol à l'état brut, briques et parpaings. A l'intérieur, je note des pièces de voitures (moteur, boîte de vitesse).

Boxe 4

Même constat. Je note la présence d'une voiture CITROEN CX. Pour le reste, le boxe est identique aux précédents.

Le Commissaire de Police m'informe de ce que le propriétaire du véhicule CITROEN C5 est Monsieur LAMAERE Jean-Luc, 19 avenue Léon Bry à GAGNY.

Boxe 5

Je note qu'il est vide de tout bien et de tout objet.

Boxe 6

Il est identique aux précédents

Il est occupé d'éléments de voitures, carrosserie, moteurs, entreposés.

Boxe 7

Il est identique aux précédents

Je note qu'il est vide de tout bien et de tout objet.

Boxe 8

Je constate qu'il est de même structure que les précédents.

L'utilisation qui en est faite est de type remise ou cave.

Boxe 9

Il est identique aux précédents

Je note qu'il est vide de tout bien et de tout objet.

Boxe 10

Je constate qu'il est de même structure que les précédents.

Je constate qu'il sert de stockage. Présence de bicyclettes, chaises, tables, objets divers.

Boxe 11.

Il est identique aux précédents

Je note de nombreux objets divers entreposés.



© Maître Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2019



© Maître Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2019

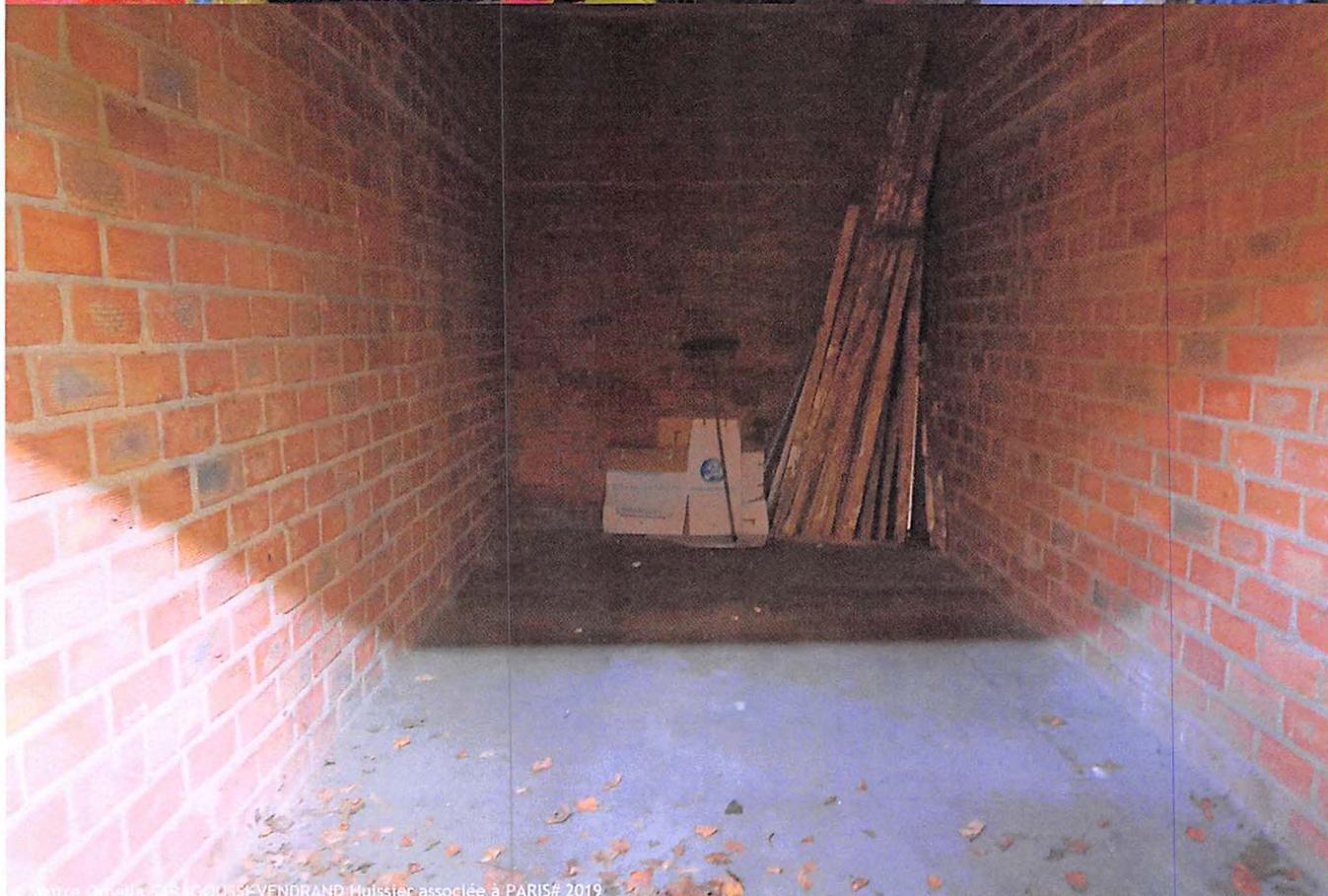
Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND
Huissier de Justice
8 rue de Ventadour
75001 PARIS



Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND
Huissier de Justice
8 rue de Ventadour
75001 PARIS



© Maître Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2019



© Maître Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2019

Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND
Huissier de Justice
8 rue de Ventadour
75001 PARIS



Maître Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2019



© Maître Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2019



© Maître Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2019



© Maître Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2019



© Maître Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2019



© Maître Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2019

Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND
Huissier de Justice
8 rue de Ventadour
75001 PARIS



© Maître Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2019



© Maître Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2019

Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND
Huissier de Justice
8 rue de Ventadour
75001 PARIS



© Maître Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2019



© Maître Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2019

Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND
Huissier de Justice
8 rue de Ventadour
75001 PARIS



© Maître Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2019



© Maître Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2019



TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

Je me suis retirée à 12H00

J'ai pris personnellement les photographies que j'intègre au présent procès-verbal reflétant l'état exact des lieux au jour de mon passage

ET DE TOUT CE QUI PRECEDE J'AI FAIT ET DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUI DE DROIT.

